CONFÉRENCE

CONFÉRENCE D'AGRÉGATION DE DROIT PRIVÉ - SÉANCE INAUGURALE

14 mai 2022
Centre Panthéon - Salle 4 (12 place du Panthéon 75005 PARIS)

La séance inaugurale est prévue samedi 14 mai à 14h (et non 10h) en salle 4 du centre Panthéon.

Conférence dirigée par les professeurs Agathe LEPAGE et Jean-François CESARO, avec le concours de plusieurs professeurs de droit privé et sciences criminelles.

La séance inaugurale sera tiendra en présence du professeur Rebecca LEGENDRE, major du dernier concours, et du professeur Pierre-Yves GAUTIER, ancien responsable de la conférence. Ces derniers feront part de leur expérience et répondront aux questions des futurs candidats.

La préparation aux épreuves de l'agrégation de droit privé constitue un atout substantiel dans l'entraînement des futurs candidats. La présentation claire et ordonnée d'un sujet, quel qu'il soit, préparé dans un temps limité, est une méthode universelle qui accompagne les professeurs tout au long de leur carrière. L'ambition de la conférence est de transmettre cette méthode et de former au mieux aux techniques de documentation rapide, d'élaboration des plans et de présentation des leçons.

Cette préparation nationale est ouverte à tous les docteurs en droit privé qui envisagent de se présenter au concours 2022-2023, ainsi qu'aux doctorants intéressés par cette méthodologie fondamentale et par les thèmes abordés.

Les séances auront lieu jusqu'en janvier 2023. Le programme des séances sera communiqué prochainement sur le site de l'université.

Accès

Renseignements et inscriptions par courriel auprès de Jean-Baptiste BARBIÉRI.

Les participants sont invités à communiquer leur nom et leur courriel au préalable.